

GRANDE INSURRECTION A BARBÉSIEUX.

Coalition effroyable de 60 Paroisses *soulevées par les aristocrates*, pour ne plus payer ni impôts, ni droits.

Jeune fille égarée par un confesseur réfractaire, prête à poignarder un Evêque constitutionnel.

Habits d'uniforme envoyés de Genève aux Princes fugitifs.

Préparatifs à Londres, pour la Fête du 14 juillet.

Passe-port expédié au fils du roi d'Angleterre.

LES paysans du district de Barbésieux, la patrie de ce garde-du-corps qui a causé quelques chagrins à Madame d'Artois, *très-mal à propos, sans doute*, ont fait, à la sollicitation des ennemis de la patrie, un pacte *ténébreux* de ne payer ni impôts, ni droits, sous quelque dénomination que ce fût.

Ils ont planté des potences, les unes pour pendre ceux qui feront payer, les autres pour pendre ceux qui paieront, les autres enfin sont destinées à ceux qui recevront.

La ville d'Angoulême et ses environs, font partir, contre ces monstres, mille hommes, tant infanterie que cavalerie, soutenus par 48 cavaliers de la gendarmerie nationale, et 4 pieces de canon. On assure qu'il y a au moins soixante paroisses en insurrection.

Voilà donc, Français, le précipice qui va engloutir toutes nos espérances, le fruit de tous nos travaux, celui de toutes nos peines. C'est à Barbésieux où des Français osent s'élever contre un impôt juste, sans lequel il n'y a plus de salut pour la patrie, puisqu'il n'y aura plus de forces pour la défendre ; sans lequel vous verrez bientôt vos retraites paisibles, l'asyle de la vertu comme de l'humanité, ravagées par le fer des vagabonds, et devenir la proie des flammes ; sans lequel vos femmes seront livrées à la fureur des brigands, et vos enfans tomberont sous leurs coups. C'est à Barbésieux que brille pour la premiere fois l'étincelle de l'incendie ; c'est dans cette terre maudite qu'on appelle le tyran, qu'on conspire contre cette liberté, pour laquelle vous avez déjà fait de si énormes sacrifices ; ah ! nos freres, réunissons-nous contre les *Catilina*, jettons les yeux sur l'héritage de nos peres, et ne souffrons pas qu'on le souille par des flots de sang. Rendons à notre maître le culte qui lui est dû ; mais rendons-lui un hommage digne de sa grandeur, et dégagé de toutes les pratiques superstitieuses, qui ne sont pas faites pour la divinité, et sacrifions en faveur de la force publique qui fait notre sûreté, une partie de notre bien, afin de conserver l'autre.

STRASBOURG. Un prêtre réfractaire, abusant de la confiance d'une jeune personne dont il dirigeoit la conscience, lui persuada pendant un moment, comme autrefois des prélats fanatiques à Damiens, meurtrier de Louis XV, qu'elle feroit un acte méritoire auprès de Dieu, si elle attentoit sur les jours du nouvel évêque, lorsqu'il l'entendroit dans le tribunal de la pénitence.

La jeune fille, sous les yeux du prêtre, promet ; mais hors de sa présence, le cœur patriote prend le dessus sur l'esprit aristocratique, et vient déposer aux pieds de l'évêque le couteau dont le fanatisme l'avoit armé. Le prélat em-

brasse la néophyte, la convertit à la bonne cause, et fait avertir sur le champ son ennemi qui disparoît, et va augmenter le nombre *des braves gens* qui bordent le Rhin.

Suisse.-- Au moment où je vous écris, je peux vous annoncer qu'on a fait et expédié dernièrement de Genève, une quantité prodigieuse d'uniformes pour cette armée des princes, qu'on dit n'exister que sur le papier, et dont les voyageurs rencontrent cependant des soldats par-tout, dans la partie d'Allemagne, qui voisine le Rhin. Sans doute il paroît bien étonnant que les ambassadeurs, le ministre des affaires étrangères, le comité diplomatique, etc. ne donnent pas à cet égard des avis certains et relatifs aux mesures à prendre sur cet objet ; mais d'abord, les ambassadeurs font cause commune avec les fugitifs ; M. Montmorin est toujours mal instruit, ou veut le paroître, et le comité dort ou en fait semblant. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à lire le rapport du comité à l'Assemblée nationale, du 28 janvier dernier, et la lettre de M. Montmorin, du mois de mars. L'un et l'autre décelent tant de légereté et d'ignorance sur tout ce qui se passe en Europe, qu'on ne peut assez s'étonner de voir de tels rapports applaudis par une grande assemblée. Le ministre a même osé avancer une chose totalement fausse, et qui ne devoit pas être douteuse pour lui.... *Nos arrangemens militaires avec les Suisses*, disoit-il, *sont dans le meilleur train : on peut les regarder comme à-peu-près terminés à notre entière satisfaction.* Or, je peux vous assurer, qu'en Suisse, on ne sait pas un mot de cela ; qu'il n'y a point de négociation entamée pour des arrangemens militaires, ni pour d'autres ; que l'ambassadeur n'y a rien traité, sur aucun objet, et qu'on n'avoit même pas eu, à l'époque où parloit le ministre, de communication officielle de ce que l'Assemblée nationale a décrété relativement aux régimens Suisses. Cela est si vrai, qu'on reçoit encore les officiers dans les corps Suisses, au nom de *leur colonel-général, le comte d'Artois*, quoiqu'il n'y ait plus de colonel-général, d'après les décrets. J'ajouterai encore qu'on s'est si peu occupé des arrangemens militaires avec les Suisses, qu'il y a depuis plus d'une année, des mémoires au comité militaire, relatifs à ces arrangemens, très-pressans par leur objet, et fondés sur la plus rigoureuse justice, dont on ne peut obtenir de réponse, quoique beaucoup d'individus

souffrent de cette négligence, et redoublent inutilement leurs sollicitations. De ce fait, auquel je défie de répondre, on peu juger de l'exactitude des rapports qui se font à l'Assemblée nationale, soit par le ministre, soit par le comité.

Londres. —— Il y a déjà plus de CINQ MILLE souscripteurs à la fête que les amis de la liberté, les membres de la société de la révolution préparent à Londres, pour la commémoration du 14 juillet. Cette affluence inquiete tellement le gouvernement, qu'il s'occupe des moyens d'entourer de soldats le lieu de cette fête, et de légitimer cette mesure inconstitutionnelle. Mais, d'un autre côté, une opposition très-vigoureuse se prépare contre cette mesure. L'ardeur des Anglois pour cette fête s'explique par un un autre fait. Il n'y a pas de Français qui paroissant à Londres vêtu en garde nationale, ne soit applaudi et bien accueilli. Il est donc un lieu sur la terre où ce signe de la liberté jouit du respect qui lui est dû ! On conçoit comment l'ami Georges n'aime pas les *montres des Jacobins*, et comment il doit s'inquiéter sur les trente années de vie qu'il donne à ses confreres en Europe.

MARSEILLE. -- Un jeune homme veut s'embarquer dans cette ville pour l'Italie, on lui demande son passe-port, il n'en a point. Il faut pourtant que je parte. -- Adressez-vous à la Municipalité, (lui répond-on.) Il s'y rend. -- Messieurs, je voudrois m'embarquer pour l'Italie. -- Comment vous nommez-vous ? -- Auguste-Frédéric. -- Vous n'avez pas d'autre nom ? -- Non, Messieurs. -- Vous appartenez à quelqu'un ? Assurément. -- Comment s'appelle votre pere ? -- Georges. -- Etes-vous du Département des Bouches-du-Rhône ? -- Non, Messieurs. -- De quel Département êtes-vous donc ? -- De la Tamise. -- Quel est le métier de votre pere ? Roi d'Angleterre. -- Le commis qui n'avoit pas fait attention au nom du Département, se réveille à la qualité du pere du jeune homme, et sans se déconcerter, délivre un passe-port à M. Frédéric-Auguste, fils de M. Georges, du Département de la Tamise. -- M. voilà votre passe-port : bon voyage.

(*Extrait du Patriote.*)